



Mairie de Lampaul-Guimiliau

Le Maire de Lampaul-Guimiliau

À

Mesdames et Messieurs les conseillers
municipaux

Nos Réfs : JYP/QP

Objet : Convocation au Conseil municipal du 27 janvier 2026

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Mardi 27 janvier 2026 à 19 heures en mairie

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Procès-verbal de transfert « eau et assainissement » à la CCPL – Intégration des subventions
- ✓ Modification statutaire de la CCPL – Actions dites « Hors GEMAPI » correspondant aux items 3, 4, 6, 7, 11 et 12 listés à l'article L.211-7 du Code de l'environnement
- ✓ Demande de fonds de concours « projets communaux » à la CCPL – Bonification avec avenant n°1
- ✓ Attribution d'une subvention à l'association « Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie »
- ✓ Convention de prestation de service mutualisée « Protection des données »
- ✓ Convention financière SDEF – Participation aux prestations de maîtrise d'œuvre avec le programme ACTEE+
- ✓ Convention financière SDEF – Renouvellement de câbles – Rue de la fontaine
- ✓ Informations dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire
- ✓ Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

Le Maire,
Jean-Yves POSTEC

PJ :

- ✓ Dossier de séance
- ✓ PV de la séance du CM du 01.12.2025
- ✓ Tableau des subventions à transférer à la CCPL

